



Déclaration liminaire du SNETAA-FO
CAPA ultimes recours des appréciations finales

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Cette CAPA pour étudier les ultimes recours des appréciations finales des valeurs professionnelles se tient dans une période de contestation de nombreux enseignants contre la réforme des retraites.

Les appréciations finales conditionnent maintenant le parcours professionnel des PLP et contribuent donc fortement au montant de leur retraite.

Avec cette réforme, au moment de prendre sa retraite, la différence de points entre les enseignants ayant bénéficié d'une accélération de carrière et ceux ne l'ayant pas eu, sera conséquente.

De même, les points cumulés en fin de vie professionnelle dépendront de la rapidité à laquelle un agent change de grade et si sa carrière se déroule sur un, deux ou trois grades.

Sans surprise, l'obtention d'une accélération de carrière et la minimisation du temps passé dans un grade sont conditionnées à un avis excellent.

Ce que redoute le SNETAA-FO, c'est que l'obtention de l'avis excellent dépende de la capacité du PLP à accepter des missions et des tâches non rémunérées qui vont parfois au-delà de leurs obligations de service.

Nous souhaiterions savoir comment les appréciations finales du Recteur sont données. Un barème prenant en compte les appréciations de chaque item est-il utilisé ? La répartition des appréciations est-elle conditionnée par des quotas par discipline et par sexe ?

Nous remercions les services du DPE de nous avoir communiqué des éléments statistiques.

La proportion de recours croît avec le rang du rendez-vous de carrière. Plus les PLP ont de l'ancienneté dans l'éducation nationale, plus ils constatent que leur implication dans leurs missions n'est pas reconnue à sa juste valeur.

Ce manque de reconnaissance dénoncé massivement par les enseignants et le SNETAA-FO risque de poser des problèmes dans les projets mis en place dans les établissements.

Passé le 3^{ème} rendez-vous de carrière, il peut rester jusqu'à vingt ans à faire dans le métier à un PLP. Comment motiver ceux à qui l'administration explique que les projets qu'ils mènent sont superbes mais pas assez pour mériter plus qu'un satisfaisant ?

Il est donc urgent pour le ministère de revoir le caractère définitif de l'appréciation finale du 3^{ème} rendez-vous de carrière.

Dans les tableaux fournis par le DPE, le SNETAA-FO a relevé des valeurs incohérentes pour les avis excellents et très satisfaisant du 1^{er} rendez-vous de carrière.

Les feuilles 1 et 4, donnent 47 avis « très satisfaisant » et 29 avis « excellent » alors que la feuille 3 indique respectivement 49 et 27. Nous demandons que les valeurs exactes nous soient précisées.

Enfin, le SNETAA-FO souhaite que Madame le Recteur soit aussi bienveillante que l'an passé dans la prise en compte des recours présentés à cette CAPA.

Je vous remercie.